

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Republicain du soir  
5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. : CENTRAL 80-63

DIRECTEUR :  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
44, rue Drouot, Paris (9)

## Après la Catastrophe Les Funérailles à Notre-Dame

Sous l'immense vaisseau de la cathédrale métropolitaine, un immense catafalque, recouvert du drapeau tricolore, entouré de milliers de cierges et de grandes torchères d'argent, où brûle le liquide aux reflets verdatres. Le portique de Notre-Dame porte le grand érèpe de deuil, sur les pilastres, les faisceaux de drapeaux tricolores. A dix heures précises, deux prolonges d'artillerie, précédées des porteurs des couronnes offertes par le conseil municipal et le conseil général, viennent se ranger devant la cathédrale et successivement, en place sous le catafalque les huit cercueils qui contiennent les restes des victimes inconnues de la catastrophe qui s'est produite le 20 octobre rue de Tolbiac.

La Ville de Paris a tenu à faire à ces malheureux inconnus qui sont tombés sur le champ d'honneur de la Patrie, le sacrifice de leur vie, des funérailles imposantes. Les honneurs civils et militaires ont été rendus à ces victimes du plus sublime des devoirs, des honneurs religieux aussi, bien qu'on ne sache à quelle religion ils peuvent bien appartenir. La messe de Requiem a été dite par M. l'abbé Millet, curé de l'église Sainte-Anne, la paroisse sur le territoire de laquelle se trouve la rue de Tolbiac. C'est M. le cardinal Amette qui a tenu à donner lui-même l'absoute.

La maîtrise, dirigée par M. l'abbé Renaudot, a exécuté le Kyrie, de Th. Dubois, le Dies Irae, de Meunier, et le Sanctus, de Th. Dubois. Aux places officielles, Mme Poincaré et le général Bonel, représentant le Président de la République; M. Mélin, représentant le Gouvernement; les Présidents du Conseil, du Sénat et de la Chambre des Députés, étaient représentés par MM. Chahaisseau, Favareilles et Selbich, M. Mithouard, président du conseil municipal, des représentants de tous les Ministres, des déléguations du Sénat et de la Chambre des Députés, des conseils municipal, général et d'arrondissement; M. Delaney, préfet de la Seine; M. Laurent, préfet de police, et le haut personnel des deux préfectures. Au grand deuil, les familles des victimes reconnues, qui ont tenu à rendre un suprême hommage aux ignorés qui vont, à côté des leurs, dormir leur dernier sommeil dans la concession offerte par la Ville de Paris, au cimetière du Père-Lachaise.

Un piquet d'infanterie rendait, à la sortie les honneurs militaires et les deux prolonges, suivies des voitures de deuil, et de nombreuses automobiles, dont les chauffeurs portaient la cocarde tricolore officielle, se sont dirigées vers la nécropole précédées d'un char qui porte les énormes couronnes offertes par le Minis-

## Maurras chez la concierge

« Informé » a passé la plume à Charles Maurras, et cet informé rageur signe lui-même les basses et misères insultées et les tortueuses diffamations que lui dicte le sentiment de sa misère et de sa débilité. C'est Miguel Almeréyda qui lui veut souffler de sa bave. L'« Informé » se sent irrité par les cris de Maurras qui s'effrayent personnellement, même plus les non-royalistes qu'il ne veut plus souffrir un mot, mais les cris de Maurras, avouons-le, nous les craignons.

Mais le diffamateur se garde, et pour cause, de penser ses diffamations, et de les prouver. Il raconte que Miguel Almeréyda était intervenu dans des marchés d'armes passés entre des fournisseurs de l'armée. On ? Des noms ? C'est en vain que nous avons averti Maurras que s'il ne fournissait pas, à l'appui de son accusation, des précisions, son accusation serait tenue par tous pour une calomnie caractérisée.

Autrefois, pour ses polémiques, le néo-royaliste allait se ravitailler à l'étranger; c'est l'Allemagne et les socialistes du Kaiser, c'est l'Espagne allemande ou germanophile. C'est tout ce qui travaille à rendre la France faible en faisant de diviser les Français, c'est l'ennemi qui fournissait à Maurras ses armes empoisonnées. Maintenant, Maurras s'en va s'approvisionner d'arguments chez Mme Pipelot. Résultat : il ajoute à sa triste réputation de serviteur de l'étranger un renom de calomniateur. Revenons de son article-fuite de ce matin, cette nouvelle sottise : M. II (Almeréyda) oublie une chose : ce

## GILBERT FÊTÉ PAR LES AUVERGNATS

Gilbert est de Riom. Comme tout bon Auvergnat de Paris qui n'ignore aucune de ses obligations, il fait partie, au titre de membre d'honneur, de la Fédération des Originaires du Plateau Central, dont il est l'orgueil. Il est juste de dire que la vie du populaire aviateur, exemple de travail, de courage et d'héroïsme, a pour beaucoup permis à ses compatriotes d'élever au rang d'un noble et pur sentiment ce qui, autrement, serait resté l'un des sept péchés capitaux. Dimanche, arrivait donc, à Zurich, une députation de cet important groupement : M. L. Puech, ancien ministre, député du 3<sup>e</sup> arrondissement; M. Vilarel, président de la Fédération de la Seine; Camuviel, président des Amicaux du Plateau Central, et notre confrère H. Montégut, du Petit Parisien. Cette députation était chargée de remettre à l'aviateur, interné depuis peu en cette ville, une plaque en or, que ses compatriotes avaient fait ciseler à son intention. D'après les renseignements particuliers qui nous sont parvenus, les autorités militaires zürichoises avaient relâché quelque peu la consigne. La remise de la plaque eut lieu au cours d'un dîner intime. Après quelques mots émus de M. Vilarel, M. Puech, par le discours suivant, traduisit la pensée des donateurs :

Mon Lieutenant et cher Ami, La Fédération des Originaires du Plateau Central a fait frapper en votre honneur cette plaque d'or et nous a confié l'agréable mission de venir ici, à Zurich, pour vous la remettre. L'artiste a reproduit, dans un écusson entouré des palmes de la victoire, deux avions tourbillonnant en un vol éperdu, dans les hautes régions de l'air, où vient de s'engager, on pourrait presque dire entre la France et l'Allemagne, une lutte sans merci. Le plus haut, le votre, le « Vengeur », fendait la plume lumineuse et la pleine clarté des cieux, fond sur l'avant qui s'enfonçait dans les nuages; essayant, en de vains efforts, d'échapper à votre étreinte à chaque instant plus rapide et plus sûre. N'est-ce pas là le symbole et l'image même de cette abominable guerre où se sont trouvés brusquement précipités des nations essentiellement pacifiques comme la nôtre, des nations qui ne vivaient que pour les œuvres de la raison et de la paix, des nations qui n'ont pas hésité à prendre les armes pour les droits de la civilisation et la liberté des peuples, et qui chaque jour plus résolues, chaque jour plus fortes, comptent sur une victoire qui ne peut leur échapper. Quant à nous, vous compatriotes, nous vous admirons et nous vous aimons, non pas seulement parce que vous êtes devenu

## Situation grave dans les Balkans

Chez les Bulgares  
Déjà la levée en masse !  
Lausanne, 17 novembre. — (Dépêche particulière de l'Information). — La Bulgarie appelle sous les drapeaux tous les hommes de 19 à 50 ans.

Leurs renforts en Macédoine  
Salonique, 15 novembre. — Les Bulgares renforcés considérablement leur front en Macédoine. Il incombe aux Alliés de prendre une mesure similaire aussi vite que possible.

Leurs pertes  
Genève, 16 novembre. — De la Tribune de Genève. L'armée du général Kooewik qui combat entre Visegrad et Javor a perdu quarante-sept mille hommes, soit 39 pour 100 son effectif. Pres de Raska, cette armée a rencontré une résistance acharnée.

Bulgares contre Serbes  
A la passe de Babouna  
Athènes, 16 novembre. — On mande de Salonique : « Des combats acharnés continuent entre les Serbes et les Bulgares dans la région de Tretovo. » « Des renforts arrivent continuellement des deux côtés. » « Les Alliés-majors des deux parties advoquent une importance capitale à l'occupation de ce point. » « Les Bulgares continuent leur mouvement tendant à tourner les positions de Babouna et à atteindre Prilep par Bred. » « Si le mouvement réussissait, les Serbes seraient forcés d'abandonner Babouna, mais les cercles alliés considèrent ce mouvement comme périlleux pour les Bulgares par suite du danger de routes praticables. »

Notre avance gênée  
Rome, 16 novembre. — Les seules nouvelles du front nord sont que les Bulgares auraient réussi à avancer jusqu'aux deux tiers de la passe de Kachané.

Un gros échec des Bulgares  
Athènes, 16 novembre. — Dans la région de Corina, les Français ont repoussé victorieusement toutes les attaques bulgares. La bataille a duré treize heures. Les Bulgares ont eu des pertes considérables.

En Grèce  
M. Denys Cochin acclamé à Athènes  
Athènes, 16 novembre. — M. Denys Cochin est arrivé à Athènes. Une foule immense l'attendait à la gare et lui a fait une ovation, l'acclamant aux cris de « Vive la France ! »

L'héroïque résistance d'un millier de Serbes  
Salonique, 16 novembre. — Suivant des nouvelles sérieuses, un millier de Serbes seulement défendaient la passe de Babouna et les Bulgares ne sont pas encore entrés.

Leurs pertes  
Genève, 16 novembre. — On mande de Salonique que l'Angleterre et la France ont débarqué de nouveaux contingents avec de grandes quantités de munitions. Les soldats alliés construisent de nouvelles lignes télégraphiques et téléphoniques et des ponts et réparent des routes.

Alliés contre Bulgares  
De nouveaux contingents débarquent  
Genève, 16 novembre. — On mande de Salonique que l'Angleterre et la France ont débarqué de nouveaux contingents avec de grandes quantités de munitions. Les soldats alliés construisent de nouvelles lignes télégraphiques et téléphoniques et des ponts et réparent des routes.

## Les Athées Cléricaux Maurras exécuté par un Prêtre

Il est entendu que quiconque ne chante pas les louanges de l'Action française et ne proclame pas que Maurras est un politique de génie, est un abject individu, vénaal, pis : vendu — vendu aux Allemands, à M. Ernest Judet ou tout au moins au Comptoir national d'Escompte. Nous ne savons pas à laquelle de ces trois caisses sont accusés d'avoir touché M. l'abbé Robert de Botneau, curé-archiprêtre des Sables-d'Olonne, et M. Auguste Mercier, vicaire général du diocèse de Luçon.

Mais ces deux prêtres sont assurément vendus à quelque puissant et riche ennemi de Charles Maurras. Le premier, en effet, a prononcé, sur l'Action française, une allocution qui ne consiste pas uniquement en éloges de l'auteur des Amants de Venise, de son intelligence et de son ouïe. Et quand il publia cette allocution, le second, son vicaire complaisant, — incontestablement venu lui aussi, — lui accorda, au nom de l'évêque de Luçon, son diocèse, l'Impression, le permis d'imprimer. Cette allocution n'est pas d'hier. Elle fut prononcée le 1<sup>er</sup> mai 1914, à l'occasion des élections législatives. Elle n'en a que plus de force. Ce qu'on y entend est d'un grand prix.

Une hérésie formidable  
Nous y voyons, en effet, ce que pense un prêtre catholique de l'orthodoxie de cette troupe néo-royaliste qui, s'instituant la milice du Vatican, veut soulever la guerre religieuse en France au nom d'une Eglise dont elle méprise les dogmes, viole la morale et bafoue la discipline.

« Qu'est-ce que l'Action française ? demandait Mgr Robert du Botneau. « Est-ce un parti politique ? « Non ; et c'est pourquoi j'en parlerai très à l'aise, dans un de ces entretiens d'où nous excluons formellement la politique. « Que l'Action française s'arroge la prétention d'accaparer et de diriger le parti royaliste, c'est une autre affaire. Toutefois, je le dis en passant, je fais à ce parti l'honneur de ne pas le confondre avec l'Action française. » S'il s'est laissé enflammer par elle, comme la fleur est contaminée par l'insecte malfaisant, c'est à l'avis. Attrapez toujours ça, ô Maurras, calotin inépuisable, sectaire sceptique, fanatique libertin. Mais laissons parler le curé des Sables-d'Olonne, prélat du Pape : « Qu'est-ce donc que l'Action française ? se demandait-il. « C'est — école, une doctrine, ou plutôt une formidable hérésie, religieuse et sociale. De même que le formulaire doctrinal de l'Islamisme est extrait du Coran de Mahomet, ainsi, des œuvres de

Exigez des sous  
Le tribunal de simple police, présidé par M. Amiard, a rendu hier un jugement que chacun doit connaître. Le paragraphe II de l'article 475 du Code pénal dit : « Seront punis d'une amende, depuis six francs jusqu'à dix francs, inclusivement, par paragraphe II : ceux qui auraient refusé de recevoir les espèces et monnaies nationales, non faussées ni altérées, selon la valeur pour laquelle elles ont cours. » Or, une dame Le Deau, receveuse au guichet de la gare Saint-Lazare, refusa de recevoir une pièce de 1 fr. en présentant deux billets de trente centimes, bien qu'elle eut sur sa table des sous et des décimes. Procès-verbal fut dressé et, hier, la receveuse a été condamnée à six francs d'amende. Moralité : on n'a pas le droit de refuser de vous rendre de la monnaie, si on est matériellement en état de le faire. Si vous voyez trois voyageurs, au Métro, donner chacun cinq sous, en sous, si la guichetière, vous pouvez hardiment, venant le quatrième, offrir une pièce de 1 fr. pour payer un ticket de première.

## Les Bandits se taisent toujours

A toutes les questions que nous leur avons posées, les bandits royalistes se gardent de répondre. Nous avions raconté la défection d'un militant royaliste de la Ligue d'Action française, un Louis Barthélémy, d'Apt, en Vaucluse. Renouant le geste criminel des royalistes sous la Révolution, qui, pour ne pas servir dans les armées de la France, qui étaient les armées de la République, émigrèrent, passèrent à l'étranger, firent à l'ennemi, ce royaliste d'Action française, bien qu'il fut mobilisé, profita d'une petite permission pour désertir en Espagne, pour ne pas prendre sa part de la défense nationale, pour échapper à l'impôt du sang. Les directeurs de l'Action française avaient annoncé qu'ils feraient une enquête sur cette défection et qu'ils rayeraient de la liste de leurs amis ce royaliste trop fidèle aux grandes traditions du parti des Emigrés. Nous attendons toujours. Nous avions, de même, demandé s'il est vrai que le fils de Léon Daudet, son fils aîné, issu du premier des mariages du « Barbe-Bleue » de l'Action française, le soldat Charles Daudet, soit embaussé à Paris. Nous demandions aussi quel était alors son embusqueur. Même silence ! Enfin, Léon Daudet se garde de nous fournir le moindre éclaircissement sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de police (service des moeurs) son petit frère le tondre, Lucien Daudet, adolescent passionné, qui avait à se plaindre d'un jeune secrétaire intime, trop intime.

Bourse de Paris  
Le marché reflète les mêmes dispositions qu'à la veille et demeure dans l'expectative, au lendemain que l'embroglio balkanique s'éclaircit. Seul, le groupe des valeurs cuprifères témoigne d'une fermeté de bon aloi. Fonds d'Etat : Français 5 0/0, 65.40 ; 3 1/2 0/0, 90.85 — Extérieurs, 86.50. Actions diverses : Lyonnais, 990 — Union Parisienne, 570 — Banque du Mexique, 456 — Nord de l'Espagne, 303 — Thomsen, 465 — Monaco, 2.295 ; 115.483 — Malacca, 116 — Caoutchoucs, 78 — Brianks, 277 — Metall, 366 — Toul, 1.072 — Dniepropetrovsk, 2.200. Valeurs minières : Bruay, 1.295 — 1.140.500 — 290 — Columbia, 925 — Gravelly priv., 1.875 —

CE JOURNAL NE DOIT PAS ETRE CRIE

LA VIE DE PARIS

Jardin d'hiver

Il est, dans les Halles, une voie qui débouche sur la rue Rambuteau. C'est le jardin des Halles. On y peut voir la pluie, le vent, la boue, et s'imaginer parcourir les bords de la Côte d'Azur. Ce ne sont point les fleurs modestes des jardins de banlieue qui en forment les parterres. Nice vide ses corbeilles dans ce coin du grand marché de la cité. Bottes de roses ou d'œillets, violettes et renouées, les printemps de la-bas viennent consoler notre hiver.

Malgré la guerre, le commerce des fleurs prospère. Tant de quirlanades, tant de couronnes, tant de palmes il faut pour caucher la désolation de tant de tombes ! Puis il y a les petits bouquets qui vont à l'hôpital éclairer la chambre nue, mettre une note chaude de couleurs sur la muraille désespérément blanche. Les fleurs se vendent à foison, et parties de ce chemin fleuri à miracle, au milieu des rangées de vitraux, elles s'éparpillent à tous les carrefours aux paniers des modestes marchandes. Elles s'en vont aussi en voiture, dans ces baladeuses qui sont parfois, dans leur arrangement, des merveilles de goût.

Au bout de la rangée des fleurs, s'étendent les feuillages à la patine splendide. Des noisetiers pourpres du bois, toutes les feuilles d'automne forment le buisson pareil, certainement, à celui qui se ferma autour de la Belle endormie pour cent ans au château. Et nous aussi, comme la Belle, attendons le réveil.

Allez le matin, entre huit et neuf heures, rêver au jardin des Halles : c'est une féerie, éclosée dans les tristes jours de ce triste hiver. Flânez-y, si vous en avez quelque loisir. Vous emporterez avec deux ou trois brins fleuris le courage d'un jour ensoleillé.

Fanny Clar.

Les permissions de convalescence

On sait que M. Millerand, avant de quitter le ministère, a résumé, en une circulaire, la question relative aux permissions de convalescence dont doivent bénéficier les soldats blessés.

Aux termes de cette circulaire, insérée dans le Journal officiel aux premiers jours de novembre, les blessés, soignés dans les hôpitaux de la zone des armées ont droit soit à un congé de convalescence, soit tout au moins à une permission de sept jours.

Or, à la date du 14 novembre, cette circulaire n'était pas encore appliquée dans le service sanitaire du 5<sup>e</sup> corps, les services administratifs des hôpitaux de la zone des armées n'ayant, paraît-il, encore reçu, à cette date, aucune instruction dans ce sens.

La circulaire a paru à l'Officiel, la presse parisienne en a publié des extraits, mais ceux qui sont chargés de l'appliquer l'ignorent encore. Les blessés actuellement guéris vont-ils donc être contraints de rejoindre leurs régiments sans avoir pu bénéficier de cette permission si justement méritée ? Nous en appelons à M. Justin Godart.

PETITS METIERS

Un vieux photographe, dont le fils est aux armées et qui a ses petits-enfants, vient d'avoir une jolie idée de grand-père et de père.

Il a pensé qu'il serait agréable à nos soldats du front de recevoir des instantanés de leurs enfants surpris au milieu de leurs jeux, de leur vie à Paris.

Il s'est donc installé aux Tuileries avec son appareil. A bon compte, il offre aux mamans ses services, et il passe ses journées à fixer sur cartes postales, qui partent le soir pour les tranchées, les groupes de bébés joueurs de paume et de cerceau.

De ces cartes postales, le vieux photographe des Tuileries, qui est un artiste, sait tirer les plus gentils tableaux ; et du produit de leur vente, il fait deux parts, l'une pour sa famille qui est nombreuse et que l'absence du père n'a pas enrichie, l'autre pour les blessés et les orphelins de la guerre.

Union fédérale des locataires

Ates locataires, réunis le 14 novembre 1913, sur convocation des sections de l'Union fédérale des locataires, dans les 106, 112, 124, 136, 148, 190 et 206 arrondissements de Paris, ainsi qu'à Boulogne, Choisy, Courbevoie, Ivry, Levallois, Neuilly, St-Mandé, Nanterre, Vincennes, Vitry après avoir entendu l'exposé des revendications de l'Union fédérale, demandent :

- 1. La prolongation du moratorium des loyers jusqu'à la signature de la paix ;
2. Que la loi sur la liquidation des loyers consacre les dispositions suivantes :
« Tous sous-officiers, caporaux ou soldats, mobilisés et effectivement sous les armes, et dont les revenus ont été supprimés ou diminués par le fait de l'occupation de la guerre, seront totalement exonérés de paiement de leurs loyers échus ou à échoir pendant la durée de la guerre, et pendant une période à déterminer après la signature de la paix.
« Toutes veuves ou compagnes, de même que tous ascendants ou collatéraux à charge de sous-officiers, caporaux ou soldats tués à l'ennemi ou décédés des suites de blessures ou

Groupes et Syndicats

maladies contractées à l'armée seront exonérés dans les mêmes conditions.
« Une réduction forfaitaire à déterminer suivant les régions sera accordée sur tous les loyers, quelle qu'en soit l'importance, en considération des conditions d'existence.
De plus, tout locataire, n'entrant pas dans les catégories d'exonération totale, et dont les revenus auront été diminués par le fait ou à l'occasion de la guerre, auront droit à une réduction proportionnelle du montant de leurs loyers, cette diminution venant s'ajouter à la réduction forfaitaire.

Les copropriétaires ne pourront être indemnisés de leurs pertes sur les loyers par le budget de l'Etat ou des communes.
Tous les assistants se sont engagés à faire autour d'eux la propagande nécessaire pour grossir les rangs de l'Union fédérale des Locataires, afin que sa force et son organisation retiennent l'attention des pouvoirs publics.

Syndicats

Chambre syndicale des ouvriers Tourneurs en optique. — (Conseil Syndical). — Camarade, Nous portons à votre connaissance que la Commission dont vous faites partie se réunit le mercredi 17 novembre à 8 heures 45 du soir, au siège social, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'eau 2<sup>e</sup> étage, bureau 12. — L'exécution des expressions recommandées.
A 17 heures 30. — Limonadiers Restaurateurs (88, rue de Richelieu).
A 20 heures 30. — Moutiers sur métrique (au siège). — Tourneurs en optique (au siège).

Parti Socialiste

A 20 heures. — Commission de contrôle de la Fédération de la Seine (au siège).
A 20 heures 30. — 3<sup>e</sup> section (49, rue de Bretagne). — 1<sup>re</sup> section (9, rue du Général Blaise). — 14<sup>e</sup> section (chez Ledouit). — 20<sup>e</sup>, Père-Lachaise (rue Matte Brun, 4). — 20<sup>e</sup>, Fargueil (au siège). — 20<sup>e</sup>, Jemmes (4, rue Malte Brun).
A 21 heures. — 1<sup>er</sup> circonscription de Seine (rue des Laitières, 11 à Vincennes). — 15<sup>e</sup> Javel (102, rue St-Charles).

Coopératives

A 21 heures. — L'Avant social du XV<sup>e</sup> (102, rue St-Charles).
Divers
A 20 heures. — L'Avant social (49, rue de Bretagne).
A 20 heures 30. — Union fédérale des Locataires (49, rue de Bretagne).

La Chute des Feuilles

Est-ce que cette comédie va durer encore longtemps ? Nous avions signalé, en son temps, la gaffe du percepteur des Lilas qui adressa à un brave sergent, malgré les ordres formels du ministre des Finances, une sommation avec frais.

Cet honorable fonctionnaire a réparé cette bévue en faisant savoir à notre poilu qu'il n'aurait pas de contributions à payer pendant les hostilités. C'est très bien. Mais d'autres soldats ont en la surprise de recevoir par la poste des feuilles jaunes ou des feuilles vertes. Hier encore, un militaire est venu à nos bureaux nous montrer une sommation qui lui avait été adressée.

Cette fois, c'est le percepteur de Notre-Dame-des-Champs qui réclame au caporal le paiement de 70 fr. 59 dans le délai de huit jours. M. Ribot ferait bien de rappeler à ses subordonnés, par une nouvelle circulaire, que nous sommes en temps de guerre et qu'il est des organes qui ne sauraient se répéter sans sanctions.

Réformés et Exemptés

Notre confrère Je Dis Tout publie la note que voici : « Quelques journaux ont annoncé que le général Galliéni, ministre de la Guerre, allait commencer la série des réformes qu'il projette par un nouvel examen des réformés et des exemptés.

« Nous croyons savoir que telle n'est pas pour le moment l'intention du ministre. Il a fait étudier par les services de son Département la question, afin de savoir s'il lui serait possible, le cas échéant, de procéder à un nouvel examen des réformés et exemptés sans le vote d'une loi. La réponse du contentieux ayant été formellement négative, le général Galliéni a, pour le moment, renoncé à prendre une décision et s'il se décide à déposer un projet de loi devant la Chambre, ce ne sera qu'au moment de la discussion du projet réformant l'incorporation de la classe 1918, c'est-à-dire en février prochain. »

TOUS LES SPORTS

Ce soir le C.P. de Montrouge fera une séance d'entraînement sur route, de 6 à 8 heures. Les coureurs se réuniront au vestiaire, Maison Renault, 1, avenue de la République, Montrouge.

CONVOICATIONS SPORTIVES
Gallia Club. — Réunion ce soir chez Bonnet. Club Français. — Ce soir au café des Palmiers, réunion de la commission de football. Helvetia Club Parisien. — Réunion générale aujourd'hui au siège 2, rue Vivienne.

C.S. du 15<sup>e</sup>. — Réunion à 20 heures 30, salle Journal, boulevard de Grenelle, 88. A. Bontemps.

Faut-il renforcer la Loi Dalbiez ?

Le général Galliéni vient de manifester son intention de faire rendre à la loi Dalbiez son plein maximum d'effet. Tout le monde l'approuvera, car une loi est faite pour être appliquée.

Mais on lui prête également l'intention de vouloir renforcer ladite loi, c'est-à-dire, en bon français, de faire recommencer sans les visites des exemptés et des réformés.

La chose est contestable. On peut opposer fort justement à cette thèse que le Parlement a étudié fort récemment — et même assez longuement — tous les tours et détours de cette loi, qu'il en a consciencieusement mesuré toutes les conséquences, tant dans les commissions spéciales qu'à la tribune.

Cette loi a été faite dans un but à la fois de Défense nationale et de Défense économique. On a voulu prendre, ou plutôt répéter, une fois pour toutes, ceux qui étaient aptes à être utilisés en service armé ou comme auxiliaires.

On a voulu, d'autre part, aussi asséoir d'une façon définitive — le mot a été prononcé et écrit par le ministre lui-même à l'époque — l'incorporation des milliers d'autres, affaiblis ou déshérités de la nature, que l'instabilité de leur position militaire empêchait d'entreprendre tout travail sérieux ou de trouver un emploi de confiance qui leur était refusé pour cette cause.

Au point de vue économique, la loi Dalbiez, en précisant définitivement la situation de chacun, a donc rendu un immense service à la reprise des affaires — dont l'essor, actuellement, n'est pas, semblait-il, à dédaigner.

Voilà-on de nouveau démolir tout cela et remettre en cause des milliers de braves gens qui, dans leur modeste sphère, contribuent pourtant à la puissance économique du pays ?

Et pour quoi ? On ne peut vraiment attendre de nouvelles visites ?

Il est évident que le pourcentage d'hommes aptes au service armé que l'on pourra, avec beaucoup d'indulgence, parvenir à découvrir ne sera nullement en rapport avec la grave perturbation que risque d'amener l'annonce d'un nouveau bouleversement d'une nouvelle instabilité dus à de nouvelles visites.

L'on ne pourra certainement trouver que des hommes aptes à un service auxiliaire quelconque — bureau ou corvées. — Il est évident, d'autre part, que, si le ministre désire de nouvelles visites, c'est pour en arriver à ce seul résultat.

N'y arriverait-on pas tout aussi bien — et sans perturbation aucune — en servant même au contraire la vie économique, en faisant appel à des Volontaires auxiliaires, hommes ou femmes, les premiers pour le service intérieur, les seconds pour les bureaux.

On favoriserait de préférence les réfugiés, les femmes, mères, veuves et enfants de mobilisés. Le modeste traitement qui leur serait al-

louré plus cher à l'Etat que les auxiliaires mobilisés qu'il faut venir nourrir et coucher.

Et si la dépense excédait un peu, celle-ci ne serait-elle pas largement compensée par la conservation de la stabilité actuelle de la vie économique des milliers de gens qui ne seront pas ainsi de nouveau remis sur la sellette en voyant leurs efforts paralysés et leur situation compromise ? Et d'autre part, s'ajoutent aussi la suppression des allocations de chômage aux volontaires qui ne demanderaient qu'à s'employer utilement au lieu de mener une vie de misère aux crochets de l'Assistance Publique et des Matris.

Appliquez strictement dans toutes ses conséquences prévues la loi Dalbiez, — mais de grâce, laissez-la intacte, ne la modifiez plus !

Tribune des Lecteurs

SINÈCRE DE GUERRE

En de toutes autres circonstances, on n'aurait pu se défendre d'un doux gaillard en lisant, dans l'Humanité, l'article de Pierre Homp sur les fameux commissaires de gare dont les hommes de métier, comme les autres, sont unanimes à reconnaître l'inutilité absolue.

Il est aussi d'autres inutilités qu'il convient également de signaler à l'opinion publique. Je veux parler des officiers d'approvisionnement des ambulances.

Ceux-ci, contrairement aux commissaires de gare, n'ont même pas à papaverasser, ils signent quelques bons, chaque jour, et c'est tout leur travail !

N'allez pas croire pour cela qu'ils sont peu payés. Ils touchent mensuellement la coquette somme de quatre à cinq cents francs.

La plupart, instituteurs à 1.800 francs, on comprend aisément que, dans ces conditions, ils ne demandent pas la fin de la guerre !

Une chose, pourtant, doit les chiffonner : ils n'ont pas droit aux frais de bureau.

Leur collègue de l'ambulance, l'officier gestionnaire, dont la besogne, je le dis en passant, n'est pas beaucoup plus accablante, lui, reçoit soixante francs par mois pour les « frais de bureau ».

Un rien, avant dire, cette malheureuse petite somme, il y a le papier, l'encre et les plumes à se procurer et le traitement d'un gestionnaire se monte à peine à six cents francs par mois !

Mais si mesquin soit-il, ce remboursement, les officiers d'approvisionnement devraient également le toucher.

Quoi ! voilà des gens qui mettent toute leur intelligence, toute leur compétence, à leur leur un service du pays et ils sont obligés de prendre sur leurs pauvres appointements de guerre pour payer leur panier à lettre !

C'est d'une choquante injustice. E.-M.-T.

PETITES ANNONCES

du Mercredi et du Samedi (tarif général : 1 franc la ligne)

Les offres et demandes d'emploi sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOI
ON DEMANDE des ouvriers pour la confection (lingerie, corsets) de préférence habitant Romainville, Lilas, Noisy ou Bagnolet. Travail sur, Sadeur 213, boulevard de la Liberté à Romainville.
REPRESENTANTS visitant épiceries, drogues, produits chimiques sont demandés. Ecrire avec références à Deschamps, 44, rue du Château-d'eau, Paris.

DEMANDES D'EMPLOI
CONSEILIER sérieux, âgé de 47 ans (quinze ans de références), cherche comptabilité particulière ou représentation. Ecrire : M. Andrieu, 2, rue des Trois Frères, Paris.
COMPTABLE expérimenté, cherche situation. Paris ou banlieue. Correspond, français, italien. Excellentes références. Ecrire : Micault, 134, rue Saint-Maur, Paris.

JEUNE FEMME, parlant l'anglais, demande emploi steno-dactylo. S'adresser C. Saclier, 140, avenue Malakoff, Paris (16<sup>e</sup>).
STENO-DACTYLO, excellentes références, demande emploi. Madame Ruffini, 47, boulevard Montmartre, Paris.

UN COMPTABLE disposant quelques heures de jour et soirs, cherche comptabilité particulière ou mise à jour, bilans, etc. Ecrire Lepetit, 6, rue Montessuy, Paris.

JEUNE FILLE, steno-dactylo, possédant maîtrise, demande place le matin. G. Garot, chez ses parents, 119, rue Ordener, Paris (18<sup>e</sup>).

MARTINI VERMOUTH DE TURIN Le Meilleur

Trianon-Lyrique. — La deuxième représentation du Songe d'une Nuit écrite avec Mlle Jane Violet, a été ce soir au Trianon Lyrique. Les intéressés inscrits au service de seconde de ce théâtre seront reçus ce soir au contrôle sur présentation de leur carte.

Théâtre Antoine. — La Belle Aventure va poursuivre sa brillante carrière au théâtre Antoine. La Belle Aventure, la dernière comédie de G. de Caillavet, Robert de Flers et E. Rey passe du Vaudeville où elle vient d'être jouée près de 300 fois au théâtre Antoine avec sa magnifique distribution.

Mayol chanle chez lui. — Demain matin, Renaissance. — Demain jeudi, deux dernières du spectacle actuel. Matinée à 2 heures 30. Soirée à 8 heures 15. Fred et Sœur de Nuit.

Nouveau Cirque. — Demain jeudi à 2 heures 30, matinée. Nouveau Programme. Tél. Central 41-84.

Jeudi 18 novembre à 4 heures 30, mairie du IX<sup>e</sup> arrondissement, rue Drouot, Concert patriotique organisé par les « Amis de Paris » avec les concours du Union des Femmes professeurs et compositeurs de musique.

Opéra Comique. — Demain matinée à 1 h. 30, La Tosca (Mlle Davelli, MM. Fontana, Jean Périer, Azéma), le spectacle se terminera par Les Rendez-vous Bourgeois, d'opéra comique célèbre de Nicolo, remis spécialement à la scène, et qui sera interprété par Mlles Tiphaine,

AUX ÉCOUTES

Delysia !

Il y a un an, tout juste un an, on pouvait lire dans les rares journaux qui paraissent :

« Mlle Delysia, qui, on se le rappelle, fait tant admirer à l'Olympia des déshabillés tellement suggestifs que la police s'émot et fit cacher des seins et quelques autres choses que l'on faisait trop voir, n'est pas plus heureuse à Londres où, en compagnie de Max Dearly et de sa troupe, elle fait en ce moment apprécier l'art français à nos amis et alliés. La censure anglaise — proh pudor ! — a osé lui interdire de paraître sur la scène sans bas ni chaussures.

« Mlle Delysia récrimine dans une lettre à la presse, où elle déclare : « Les Anglais sont des gens étonnants. J'aime beaucoup leurs soldats ; mes deux frères, qui sont au front, m'ont écrit la bravoure avec laquelle les Anglais se battent, mais, vraiment, je ne comprends pas votre censure. Le public ne semble pas s'offusquer de mes jambes et de mes pieds, mais le censeur ne les aime pas. Quelqu'un me dirait-il pourquoi ? »

« Il y a un an ! Est-ce à ses jambes — ou à ses pieds — que vous aujourd'hui les hommages de Philippe d'Orléans ?

Le Pêcheur de Perles de Panlasia a trouvé dans La Feuille d'avis de Lausanne les trois annonces que voici :

« Mariage. Un jeune homme catholique, veuf, sans enfants, ayant un petit avoir, âgé de 41 ans et un très joli caractère. Un jeune homme de 41 ans ! Est-ce le climat suisse, la religion catholique, ou la joliesse de son caractère qui empêche que jeunesse ne se passe ?

« Professeur pour leçons françaises se rendant à domicile, est demandé. A qui connaît la vérité en marche, mais pas les leçons baladeuses. C'est le progrès !

« On achèterait petit potager marchant très bien. Macheth avait la forêt qui marche ; en Suisse on se contente d'un petit potager.

Après la première neige qui tomba hier matin, un brouillard intense enveloppa Paris, tout l'après-midi.

Les maisons aux détails qui s'estompent se profilent dans une brume aux tons parfois roses, parfois dorés. Une ville de songe naît du pavé reluisant des lumières. La cathédrale de Paris y prend, sur la place vide, une légèreté inaccoutumée.

La cathédrale se donnait des airs d'avoir été dessinée, par Claude Monet.

A propos de la circulaire du Ministre de la Guerre, relative aux recommandations, un de nos confrères rappelle que la pistolet est un mal très ancien et que, déjà en 1848, il avait été nécessaire de prendre des mesures pour en arrêter le développement.

Un effet un des articles de la Constitution était ainsi conçu : « Art. 130. — L'Assemblée nationale interdit formellement à ses membres toutes apostilles, recommandations ou sollicitations concernant les intérêts privés. »

Pourquoi ne pas rétablir cet article avec une sanction sévère qui en assurerait le respect ?

On sait qu'actuellement ce sont des soldats auxiliaires qui remplissent les fonctions de dactylographes, copistes et téléphonistes dans les bureaux. En exécution d'une décision du général Galliéni, un certain nombre de femmes vont être appelées à succéder, à bref délai, aux auxiliaires. Ces derniers recevront une autre affectation.

Ne seront admises aux emplois d'expéditionnaires au ministère que les femmes, veuves, filles ou sœurs des soldats tués ou blessés à la guerre. Ceux qui sont chargés de famille auront un droit de préférence. La rétribution sera de 4 francs par jour, pour 7 heures de travail.

Le général offre vient de décider que les soldats qui ont déjà obtenu une permission de six jours, après six mois de front, pourront bénéficier d'une seconde permission, à la condition que tous les hommes de leur formation, qu'ils aient ou non six mois de présence au front, aient bénéficié de la première faveur.

Les permissionnaires partiront dans l'ordre suivant : 1. les H. A. T. pères de famille nombreux ; 2. dans ces mêmes classes ceux qui sont de plus de temps sur le front ; 3. les territoriaux ayant une présence plus longue dans les tranchées.

Notre confrère Les Hommes du Jour, le vivait hebdomadaire illustré que dirige Henri Fabre, paraîtra désormais sur 16 pages.

Une des premières initiatives que vont prendre Les Hommes du Jour sur 16 pages, c'est la publication des photos et des biographies des « Combattants de la Pensée libre, morts, blessés, ou qui se sont distingués en combattant pour le Pays. »

Les Hommes du Jour invitent les groupements de libre-pensée, d'instituteurs, les sections du Parti socialiste, les syndicats à leur

faire parvenir les photos et les notes biographiques de leurs membres qui ont été cités à l'ordre ou qui ont été blessés ou qui sont morts face à l'ennemi.

Il importe de rendre hommage à tous ces héros et de fixer un souvenir durable de leur vaillance.

Un rédacteur du Démocrate de Delémont, Jean Delavanne, a traversé l'Allemagne et la Hollande.

Il conte que durant tout son voyage, il n'a entendu chanter qu'une seule fois, en Allemagne. A Fribourg-en-Brisgau, vers 3 heures du matin à la gare, un chant s'éleva. C'était un long train de soldats qui parlait. D'un volume deux ou trois voix fortes et mélancoliques commençaient la première strophe de la paillasse chancelière de Hauff, de la chanson qui est devenue le cantique de l'armée allemande au cours de cette guerre :

Houge aurore, rouge aurore, Tu tiras sur mon tombeau !

POSTE RESTANTE

AUX Hautes Etudes Sociales : Mercredi 17 novembre, 5 heures 30, M. Paul Ullrich a fait la guerre : cause du conflit, problèmes soulevés, solutions proposées. Jeudi 18 novembre, 4 heures 15, M. Auguste Pawlowski « La Confédération générale du Travail ».

Attes de zinc de Basost. — Le dividende de la guerre 30. « La Réparation des dommages de la guerre ». M. Louis Rolland « Les veuves de la guerre, combattants et civils, pensions et indemnités, réforme de la loi de 1891. »

Faits Divers Financiers

Établissements Dautreville et Lébas. — Les semestres ordinaires s'étant le 30 octobre à approuvés les comptes de l'exercice qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> janvier 1913 au 30 septembre 1913. Le bénéfice net ressort à 230.065 fr., contre 177.561 fr. en 1912. Le dividende a été fixé à 18 fr. 20 par action contre 14 fr. 30 précédent.

Attes de zinc de Basost. — Pendant l'exercice 1914, le produit brut de l'exploitation ressort à 152.314 fr. contre 214.644 fr. pour 1913. Le déficit atteint 311.061 fr. et le solde débiteur figurant à l'actif du bilan se monte à 438.280 francs.

Banque d'Algérie. — Le dividende du second semestre de l'exercice 1914-15 est fixé à 55 fr. pour les actions au porteur, ce qui porte la répartition totale de l'exercice à 110 francs net.

Les prix du nickel et du cobalt en Allemagne. — Ces deux produits atteignent des prix exorbitants outre-mer. Récemment, on a offert à une maison suédoise 37.500 fr. pour une tonne de nickel ; or, le cours de ce métal à Londres est de 5.025 fr. seulement ; d'autre part, on ne peut plus se procurer en Allemagne de cobalt blanc à un prix inférieur à 37 fr. 50 la livre, alors qu'il vaut à Londres 3 fr. environ.

Le Platine. — En Russie, pays producteur de ce précieux métal, le prix du platine vient d'être fixé à 7.900 fr. le kilo, alors que le plus haut prix coté jusqu'à présent atteignait 7.500 francs.

Société de la marine française et des colonies de Pécap. — Le bénéfice net pour 1914-15 est de 219.500 fr. contre 911.674 précédemment. A l'assemblée, tenue le 4 courant, les actionnaires ont décidé de reporter à nouveau ce bénéfice ; la répartition du profit de 1913-14 ayant été réservée, le dividende de cet exercice a été fixé à 30 fr. par action.

Calvados Plancha. — Le bénéfice du dernier exercice est de 212.492 fr. au lieu de 143.565 précédemment. Dividende 5 fr. par action.

Glaces nationales belges. — Cette Société ayant consacré 250.000 fr. aux installations nouvelles a révisé son dernier exercice par un rapport insignifiant.

COUVERTURES Laine et mi-laine. Stock important. L. André, 1, rue du Sentier, Paris.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-infirmière hôpitaux, a fait des pensionnaires toutes époques. 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17<sup>e</sup>). Nord-Sud, Marcadet.

LECONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turquie Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

Rhumatisants, Goutteux Vous voulez guérir aussi bien d'un rhumatisme que d'un accès de goutte ?

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Un franc la boîte de 12 paquets

peu coûteux d'obtenir 12 litres d'eau minérale.

Les Planches

ÉCHOS

Dans un concert de bienfaisance se trouvaient non nombre de notables, tant du monde que de la littérature, des arts et du théâtre.

Paul Ardou, qui prêtait son concours gracieux, était très entouré. Chacun voulait le féliciter de la droiture de son jeu et de la fantaisie de sa mimique. Notre comique exultait.

Vers la fin de la représentation et comme il se démaquillait, un des organisateurs fit irruption dans sa loge :

« Mon cher ami, permettez que je vous présente quelqu'un que vous avez fait rire aux larmes : M. Georges Hugo, le petit-fils de notre grand poète !

« Effusions, compliments ; mais, sitôt le visiteur parti, Paul Ardou, avec cette intonation badine qui lui est propre, confia au jeune blondin qui lui tenait lieu d'habituel :

« Crois-tu ?... Ce qui t'est venu pour un petit-fils ! »

On nous annonce le mort de M. Paravey, ancien directeur de l'Opéra-Comique, qui

pendant ces dernières années occupait au même théâtre les fonctions de régisseur. M. Paravey fit connaître au public plusieurs œuvres de grande valeur. Il attachait notamment son nom aux trois créations suivantes : Le Roi d'Ys, Esclarmoude, La Esclarmoude, qu'il monta avec une recherche artistique et une autorité auxquelles il faut rendre un juste hommage.